



Donner l'usufruit d'un terrain

Par **cantona**, le **16/11/2008** à **11:14**

mon épouse veut faire construire un chalet sur son terrain, elle a la nue propriété du terrain et sa mere l'usufruit.

pour avoir un credit a la banque nous devons passer par un notaire qui nous demande de faire borner le terrain, et que sa mere donne l'usufruit a sa fille, nous avons notre maison sur ce terrain, elt le chalet sera donc sur le meme terrain.

quelle seront les frais ?

existe t-il une autre solution ?